

Nantes, le 20 juin 2018

Energies Marines Renouvelables

## La Région demande désormais à l'Etat de donner un coup d'accélérateur à la réalisation des deux parcs éoliens offshore ligériens

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé, aujourd'hui en Bretagne, le maintien du soutien public aux projets des six parcs éoliens offshore français parmi lesquels ceux de Saint-Nazaire et des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

C'est bien évidemment un soulagement pour toute la filière industrielle des Energies Marines Renouvelables et pour les centaines de PME qui avaient fait le choix stratégique de relever le défi de ces nouveaux marchés.

C'est, aussi, une décision essentielle pour la France qui prenait le risque d'aggraver son retard face aux pays d'Europe du Nord dans le domaine de l'éolien offshore.

L'Etat, dans le cadre de cette renégociation, indique être parvenu à réaliser une économie évaluée à 15 milliards d'euros.

Je me réjouis, bien sûr, de cette excellente nouvelle pour les comptes publics de l'Etat.

Toutefois, ces nouvelles dispositions ne doivent pas avoir pour effet d'entraîner de retards dans les échéanciers de lancement des parcs éoliens offshore et de différer les commandes promises aux industriels, ce qui serait dramatique pour la survie de nombreuses PME ligériennes comme françaises.

Il est grand temps désormais de donner un coup d'accélérateur à la réalisation des deux parcs éoliens offshore posés ligériens, dont les premières études ont été lancées, il y a déjà dix ans.

Il y va de l'avenir de toute une filière économique en pleine émergence dans les Pays de la Loire, première région créatrice d'emplois en matière d'EMR.

**Christelle Morançais**

**Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire**

### CONTACT PRESSE

**Sophie Ferger** : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97